



Paris, le 28 août 2024

Communiqué de presse intersyndical

Appel à une nouvelle journée de grève et d'actions le jeudi 29 août 2024

Depuis presque un mois, nos 4 organisations syndicales ne cessent de dénoncer les graves conséquences d'un plan social inédit à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, administration du ministère de la Justice. L'annonce, le 31 juillet dernier par la Directrice de la PJJ, de ne pas renouveler entre 250 et 500 contractuels à la rentrée de septembre reste incompréhensible et inentendable. Déjà très fragilisés par les différentes réformes de la justice des mineurs, les personnels subissent aujourd'hui une nouvelle attaque, révélatrice de l'ignorance de nos décideurs quant à la réalité de nos missions de service public et de leur mépris pour la qualité des prises en charge.

Si la mobilisation immédiate de l'intersyndicale, largement relayée par les médias, a permis le déblocage par les services de la chancellerie d'une enveloppe de 3 millions d'euros pour financer le renouvellement d'une partie des contrats, la Directrice de la PJJ s'obstine malgré tout ! Le 09 août, à l'occasion d'une audience dans le cadre du préavis de grève, cette dernière a annoncé vouloir maintenir son plan social. L'intersyndicale comprend rapidement que des engagements ont été pris auprès de Bercy et ce malgré la position du ministère de tutelle qui s'était engagé à maintenir la masse salariale au regard de l'austérité budgétaire à venir !

Malgré l'absence de nombreux collègues durant cette période estivale, les professionnels en service le 14 août ont été nombreux à cesser le travail pour dire NON à ce plan social. Face à cette contestation et aux interrogations de la chancellerie, le garde des Sceaux a diligenté en urgence une mission d'évaluation par l'Inspection Générale de la Justice sur les effectifs et la masse salariale de la PJJ (Ambiance...). Notre intersyndicale **sera d'ailleurs auditionnée dans ce cadre le 03 septembre prochain.**

Faute de pouvoir obtenir des réponses rationnelles jusque-là, nos 4 organisations syndicales ont également demandé dès le 21 août à être reçues par **le cabinet du Premier Ministre**. A ce jour, nous attendons toujours une proposition de date.

La PJJ ne cesse de subir des annonces contradictoires et une gestion paradoxale :

- Depuis plusieurs mois, le gouvernement démissionnaire pointe du doigt la justice des mineurs, mais en même temps vient lui supprimer davantage de moyens.
- Le budget de la PJJ a été augmenté sur les 4 dernières années. La charge de travail des professionnels aussi a augmenté suite à la réforme de la justice des mineurs. Où sont donc passés les millions d'augmentations annoncés ? En tout état de cause, sur les terrains, on n'a rien vu passer !
- On ne cesse d'affirmer que la PJJ est confrontée à un problème d'attractivité, mais on en même temps on continue la destruction progressive de ce service public et on dégrade les conditions de travail de ses agents.

Les professionnels de la PJJ aspirent simplement à travailler dans des conditions décentes car c'est seulement ainsi que nous aurons la possibilité de mener à bien nos missions auprès de ces jeunes en perte de confiance dont nous avons la responsabilité. Le message est simple : **il est urgent de nous donner réellement les moyens de remplir nos missions !**

Mais alors que le garde des Sceaux est démissionnaire et en fonction de ce qui adviendra de la Directrice de la PJJ, qui restera-t-il pour assumer la casse du service public de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ? Qui aura le courage de redonner les moyens à la Justice de fonctionner ?

Dans l'attente et pour élever le rapport de force, nous appelons une nouvelle fois l'ensemble des agents de la PJJ à se mobiliser massivement, y compris par la grève, le jeudi 29 août. Aussi, nous appelons les collègues à manifester leur attachement au service public de la PJJ en portant un brassard noir dès le lundi 02 septembre 2024.